

## ACTIVITÉ EN AUTONOMIE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes. Introduction au thème de l'activité.	Médiateur - Enseignant	Vestiaire
25'	<b>Objectif : observer la diversité des indices de présence animale.</b> À qui sont ces indices ? Jeu d'association de photos d'animaux avec une collection de vrais indices de présence.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
25'	<b>Objectif : comprendre la formation des empreintes au sol.</b> À chacun son empreinte : modelage individuel d'une empreinte en argile autodurcissante à partir de matrices en résine.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
25'	<b>Objectif : repérer les traces animales sur un arbre.</b> De la vie dans le frêne têtard : jeu collectif de déduction et de positionnement d'animaux aimantés sur un tableau de frêne têtard grandeur nature dissimulant des traces et indices de présence.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
25'	<b>Objectif : reconnaître les animaux à leur bruit.</b> Quel animal fait ce bruit : jeu sonore collectif avec des enregistrements de bruits d'animaux.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
5'	Bilan, passage aux toilettes, départ du groupe.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité, vestiaire

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

### À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : Gratuit

**Vous animerez toutes les séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation et les ressources dans la rubrique *Organiser votre activité.***

- Activité se déroulant uniquement en salle (possibilité de cumuler avec une autre 1/2 journée sur site).

- Apporter 2 caisses ou cartons (type cageot) pour ramener les empreintes réalisées.

### RENDEZ-VOUS

RÉSERVE DES HUTTES  
Les Huttes  
85370 NALLIERS



### PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent.

Les êtres vivants dans leur environnement.

Pratiquer des langages.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

### ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

### RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

### RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

### PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !

### PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.